



Observations reçues le 3 mai 2019 à 22h32 concernant l'enquête publique SCEA DUTERTRE à PITGAM du 1er avril au 3 mai 2019

Maison de l'Environnement  
106, avenue du casino  
59240 DUNKERQUE  
[attac-flandre@outlook.fr](mailto:attac-flandre@outlook.fr)  
06 48 30 60 38

## **Contribution à l'enquête publique complémentaire sur l'autorisation d'exploiter une ICPE agricole par la SCEA Dutertre à Pitgam**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de noter dans l'enquête publique concernant l'élevage intensif de poules par la SCEA Dutertre le désaccord total de l'association ATTAC Flandre, et ceci pour plusieurs raisons :

1. ATTAC Flandre se positionne en totalité pour une agriculture à taille humaine, garante du bien-être des animaux et d'un rapport écologique entre l'homme et la nature.  
Dans les années 50 une poule pondait 60 œufs par an. Aujourd'hui grâce à une alimentation performante et bourrée d'OGM, exposées à une lumière artificielle, immobilisées dans d'immenses hangars, entassés à 9 au m<sup>2</sup>, évoluant sur 3 niveaux, privées de tout comportement normal, les poules se forcent à pondre 300 œufs/an.  
Ensuite, n'étant plus rentables elles sont réformées en nuggets, saucisses ou nourriture pour animaux. Elles peuvent aussi être exportées pour la plupart en Afrique à un prix dérisoire, au grand dam des filières avicoles locales, qui disparaissent l'une après l'autre.

**Ces élevages vont à l'encontre de tous développements durables de l'agriculture : ce modèle est un non sens écologique à l'heure des urgences climatiques.**

2. Alors que Pitgam fait partie des 6 ou 7 villages patrimoines de la CCHF, il risque de devenir le « village basse-cour »:
  - 2016, Dekeister : 520 000 poulets et 3 400 porcs,
  - 2017, Dutertre : 107 000 poules pondeuses.
  - 2018, Depoers : 290 000 poulets, et Leuliette dans le village voisin : 300 000 poulets.

Pour les populations locales, sont à craindre des risques liés :

- à la pollution de l'air et des sols (10 et 15 tonnes d'ammoniac/an, particules fines, autres contaminants pouvant déclencher des crises d'asthme, des allergies, des cancers),
- à la pollution de l'eau (Les poules boiront 8639 m<sup>3</sup> d'eau pompée à 115 m de profondeur, ce qui représente la consommation de 80 foyers)
- au bruit (augmentation du bruit d'un facteur 8 quelle que soit la distance, mais également une augmentation croissante de la circulation par camions aux abords de cette « usine », alors que nos routes de campagne ne sont nullement adaptées à cette circulation routière.
- A la promiscuité du bâtiment avec une station de compression de gaz de GRT-Gaz, comportant des canalisations de gaz enterrées et aériennes, et des stockages et manipulations de produits très toxiques.

**Outre le fait que chaque élevage en lui-même est source de pollution, il nous paraît indispensable de prendre en compte les nuances cumulées de chaque élevage pour en calculer les impacts réels en terme de pollution et de dangers sanitaires, d'autant plus sur un territoire aussi peu étendu que celui de la ville de Pitgam**

3. De plus, il convient de s'interroger sur la filière avicole belge et sur les normes sanitaires françaises, non suffisamment restrictives, qui poussent les exploitants belges à passer la frontière pour trouver de l'autre côté des conditions d'élevage plus favorables, avec l'accord explicites et implicites de nos dirigeants.
1. ATTAC Flandre revendique une économie transversale, profitable à tous, et décroissante, et non une économie croissante, bénéfique aux seuls sociétés ou aux grands exploitants, patrons de multinationale, au détriment des salariés. Dans ce cas précis, il est judicieux que l'on parle de « salarié » et non de paysans pour une entreprise agricole, et qu'ils ne seront que 1,7 pour assurer un élevage de 107 000 poules !

Au regard de nos sources, il apparaît clairement que le premier objectif de cette extension n'est lié qu'au profit des entreprises belges : poussins, alimentation arrivant de Belgique ; puis poulets repartant en Belgique : A l'heure de la rentabilité à l'extrême, de l'optimisation fiscale à n'importe quel prix, ATTAC Flandre restera vigilant, autant pour les grandes multinationales, que pour les petites structure locales, faisant fi du bien-être et de l'intérêt sociétal de la population locale.

Fait à Dunkerque le 3 mai 2019,

Martine MINNE  
*Présidente d'ATTAC Flandre*